



ÉDUCATION - POUR L'ASSOCIATION ELTERN

Bilinguisme : « peut mieux faire »

Si elle reconnaît l'absence de dysfonctionnements graves en cette rentrée 2015/2016, l'association des parents d'élèves de l'enseignement bilingue Eltern déplore les difficultés récurrentes pour donner le choix aux parents de choisir ce cursus.

Le satisfecit ne dure que le temps de l'introduction. « Il n'y a pas eu de cataclysme à la rentrée et il y a un prof d'allemand devant chaque classe », reconnaît Claude Froehlicher. Le président de Eltern passe rapidement aux sujets qui fâchent. À commencer par cette cartographie régionale des dysfonctionnements constatés par l'association des parents d'élèves de l'enseignement bilingue.

Absence de la poursuite de l'enseignement bilingue au collège à Colmar ou Rouffach, problématique de remplacement du prof d'allemand à Niederbronn, Neudorf, Village-Neuf ou Zillisheim, classes surchargées (32 à 35 élèves) à Marckolsheim, Obernai ou Zillisheim...

Pour les défenseurs de l'enseignement bilingue, le diagnostic est invariable : les sites bilingues existants montent en puissance, avec le passage des élèves dans la classe supérieure « le système s'engorge, par manque de professeurs formés. Il n'y a pas de gestion prévisionnelle », déplore Claude Froehlicher, alors qu'il s'agit d'un simple problème de logique comptable.

Là où le cursus existe, plus de 50 % le choisissent

Adjointe au maire de Colmar en charge de l'éducation, Odile Uhlich-Mallet pointe elle aussi la responsabilité du rectorat et du ministère de l'Éducation nationale : « A proximité de l'Allemagne, les compétences sont là, mais ils ne les cherchent pas ».

Claude Froehlicher rappelle la charte 2015/2030 signée entre l'Etat, les conseils départementaux et le conseil régional. Elle fixe à 50 % la part d'enfants qui devront être inscrits en maternelle bilingue à son terme. « Pour cela, il faut que tous les parents aient la possibilité d'inscrire leur enfant dans une école bilingue », insiste Claude Froehlicher. « Actuellement, c'est loin d'être le cas. On constate que l'offre crée le besoin. Là où le cursus existe, plus de 50 % des parents le choisissent. »

À ses côtés, Marina Dolle, une jeune mère de famille, raconte son combat pour qu'une école bilingue ouvre dans l'une des 18 communes du Val de Villé. « En attendant, j'emmène mon fils jusqu'à Sélestat car Scherwiller, qui est plus près de mon domicile, n'accepte pas d'enfants venant d'autres communes. »

« La procédure pour ouvrir une école est presque impossible à mettre en œuvre, reprend Claude Froehlicher. Les parents doivent solliciter le rectorat en nombre suffisant, avant le 30 septembre de l'année précédente. Et on oublie que chaque projet d'ouverture qui capote laisse sur le carreau une flopée de familles. »